La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « De angstkreet van Mitho voorkomt niet dat hij (Motha) door de valk (wordt) opgepikt wordt » (« Le cri de peur de Mitho ne prévient pas que Motha soit saisi => emporté »).

On y trouve la forme verbale « OPgepikt », participe passé provenant de l'infinitif « OPpikken », lui-même construit sur l'infinitif « PIKKEN » qui, comme la grande majorité des verbes néerlandais NE fait PAS l'objet des « temps primitifs » mais fait partie de la minorité « irrégulière » des verbes réguliers, résumée par les consonnes présentes dans « 'T KOFSCHIP » ; en effet le radical (première personne du présent) se terminant par la consonne « K », on trouvera à la fin du participe passé le « T » minoritaire.

Quand « OPpikken » est conjugué comme participe passé à l'équivalent du passé composé, cela entraîne en néerlandais une séparation de la particule « OP » de son infinitif proprement dit, la particule « GE- » (commune à la majorité des participes passés) s'intercalant entre eux => « opGEpikt ».

Il y a **REJET** de la forme verbale « **OP**gepikt » <u>derrière</u> le complément éventuel (« *door de valk* ») à la fin de la phrase. Pour le phénomène du **REJET** du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

La phrase est à la voix passive, puisque l'auxiliaire « WORDEN » est utilisé au lieu de l'auxiliaire « ZIJN ».



© 2017, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen